

DE L'EST À L'OUEST

Chronologie et typologie

des migrations tsiganes en Europe.

(du XV^{ème} siècle jusqu'à présent)

{ Elena Marushiakova,
Veselin Popov *

* Ethnologues
et chercheurs
pour le centre
de documen-
tation Studii
Romani



Traduit de l'anglais
par Alain Reyniers

Avec l'arrivée en Europe, au départ de l'Inde, et l'installation dans les Balkans depuis plusieurs siècles¹, l'Histoire des Tsiganes est marquée par quelques grosses vagues migratoires qui incluent passage des frontières, dispersion dans de nouveaux territoires et insertion dans de nouveaux espaces sociaux et économiques.

La première vague migratoire commence au début du XV^{ème} siècle, quand plusieurs groupes tsiganes pénètrent en Europe occidentale, et voyagent durant des décennies d'un pays à l'autre, en se présentant comme pèlerins ou comme réfugiés originaires de "Petite Egypte". Cette contrée avait été conquise selon eux par les musulmans, et c'est pourquoi ils demandaient l'aide des autorités locales (civiles et religieuses)². Après les avoir bien reçus, dans un premier temps, les autorités cherchèrent à les dissuader de rester, tentèrent de les expulser hors de leurs territoires ou les obligèrent à se stabiliser et les assimilèrent, e.a. pour finalement les maintenir comme communauté séparée (souvent même physiquement). Dans ces conditions, ils continuèrent leur migration d'un pays à l'autre, en fonction de la situation qu'ils rencontraient, et ainsi, peu à peu, ils atteignirent de nouvelles régions (en l'occurrence, en passant par l'Allemagne et la Pologne entre le XVI^{ème} et le XVII^{ème} siècle, ils allaient pénétrer en Russie)³.

Dans le courant du XVIII^{ème} siècle, la présence des Tsiganes en Europe s'est relativement stabilisée et nous les voyons alors lier leur sort à quelques pays, en cherchant, avec plus ou moins de succès,

à s'intégrer au sein de la société majoritaire environnante. Ce processus est parfois organisé par les Etats eux-mêmes (tout spécialement en Espagne puis en Autriche-Hongrie, où sous la pression des gouvernements locaux, une grande partie des Tsiganes se sédentarisa)⁴.

Cette vague migratoire montre comment une communauté nomade, à la recherche de nouvelles niches économiques, a pu s'assurer de nouveaux territoires avec succès (et cela malgré la résistance dure et parfois brutale des gouvernements et des autorités locales). Les Tsiganes, dès les premières étapes de leur entrée en Europe occidentale, présentèrent des motifs politico-religieux pour justifier leurs migrations ; néanmoins, ceux-ci étaient de pure fiction. Ils présentèrent aux autorités des villes approchées des lettres de recommandation et autres sauf-conduits émanant de divers suzerains, mais la plupart d'entre eux se sont avérés être des faux⁵. Il n'y avait pas d'Etat tzigane dans la « Petite Egypte », et plus tard, quand les migrations se poursuivirent d'un Etat européen à l'autre, cette référence ne fut plus utilisée. Les motifs de cette première grosse vague migratoire des Tsiganes de l'Est vers l'Ouest, sont purement économiques, en dépit des raisons politico-religieuses qu'ils invoquèrent (tout au moins au début).

La seconde grande vague migratoire s'est déroulée entre la seconde moitié du XIX^{ème} siècle et les premières décades du XX^{ème} siècle, lorsque les Etats d'Europe occidentale et la Russie furent « envahis » par des groupes de Tsiganes nomades originaires de Roumanie et des régions limitrophes de l'Empire austro-hongrois (Transylvanie et Banat). Pendant plusieurs décennies, ils voyagèrent à travers toute l'Europe. Certains s'y stabilisèrent, mais la plus grande partie tenta de rejoindre le Nouveau Monde pour s'installer peu à peu aux Etats-Unis, au Canada et en Amérique latine. C'est ainsi qu'entre les deux guerres mondiales, une image différente de la présence tzigane à l'échelle de la planète se forma graduellement⁶.

Ce redéploiement massif des Tsiganes originaires de Valachie et de Moldavie est généralement présenté comme la conséquence directe de leur libération de l'esclavage qu'ils enduraient dans ces deux principautés depuis des siècles⁷. Mais, il faudrait plutôt retrouver la cause de ces grosses migrations dans le système de l'esclavage lui-même et son impact sur les Tsiganes et leur statut social. Dans les principautés de Moldavie et de Valachie, il y avait trois catégories d'esclaves tsiganes clairement définies, les uns relevant du Prince, les autres des monastères et les derniers des Boyards. Les Tsiganes du Prince étaient pour la plupart nomades, tout comme une partie des esclaves des monastères et des Boyards, et se sub-



DR

divisaient en divers sous-groupes - *Lieși, Rudari (ou Aurari, ou Biași), Ursari et Lingurari*⁸. Ces Tsiganes, qui maintenaient une vie nomade, n'avaient pratiquement pas d'autre obligation vis-à-vis de l'Etat que celle de payer une taxe (à la Trésorerie d'Etat ou à son propriétaire) deux fois par an. La pratique habituelle concernant diverses relations contractuelles contractées dans les Principautés roumaines (comme dans les Balkans en général) était d'effectuer les paiements auxquels on était obligé les jours de la Saint Georges (24 avril) et de l'Archange Saint Michel (8 novembre)⁹. En dehors de cela, ces Tsiganes étaient libres d'errer quand et où ils voulaient, tout en ayant leur autonomie (y compris sur le plan juridique au sein de la communauté), qui leur assurait le maintien de leurs traditions ethnoculturelles. L'Etat intervenait seulement quand il y avait un conflit entre les Tsiganes et le reste de la population des deux principautés. Un meurtre était puni sévèrement, avec la mort pour sentence. De sévères punitions étaient aussi administrées en cas de crimes spécifiques et violents (entre autre, l'activité de faux-monnayeur). Néanmoins, dans d'autres cas, la loi s'avérait plutôt libérale pour les Tsiganes nomades (comme pour les autres Tsiganes, c'est leur propriétaire qui était responsable). En l'occurrence, le Code des Lois, "Le Livre Roumain des Moeurs" promulgué par le prince moldave Vasile Lupu en 1646, prévoyait que :

